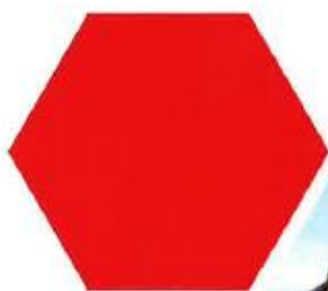




COMMUNE DE
Gibloux

N° 3 octobre 2022

Bulletin communal



MOT DU SYNDIC



Madame, Monsieur,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Comme vous l'aurez certainement appris – ou à tout le moins compris en lisant ce bulletin – un changement s'est opéré au sein du Conseil communal à la fin août 2022. C'est avec un plaisir non dissimulé, mais également avec une pleine conscience des défis pour notre Commune que je m'attèle à la reprise de la syndication depuis quelques semaines déjà.

Vous le constaterez dans la suite de ce bulletin, une étape importante a été franchie dans la mise en œuvre de la politique scolaire de Gibloux. La pose de la première pierre a en effet eu lieu le 8 juillet 2022, en compagnie des enseignantes et enseignants, de la Direction d'école, des autorités communales et bien sûr, avec la présence de tous les enfants fréquentant l'établissement de Corpataux-Magnedens-Rossens. La présence des enfants et le chant qu'ils ont préparé pour l'occasion, un chant rempli d'espoir, a illuminé une journée déjà fortement ensoleillée. Il est là l'occasion de remercier le corps enseignant ainsi que la Direction pour tous les préparatifs effectués !

Outre les rencontres de jeunesse sarinoises organisées à Rossens – dont mon prédécesseur avait déjà eu l'occasion de parler – de nombreuses manifestations se sont tenues sur le territoire communal cet été. Je pense notamment à l'inauguration de la nouvelle buvette du FC Bas-Gibloux à Rossens, au 1^{er} août organisé cette année à Corpataux par la Société de Tir au Petit Calibre, à l'assemblée constitutive de la Communauté des entreprises de Gibloux, à la cérémonie de remise du prix du mérite sportif et à tous les autres événements qui ont été proposés. Je n'oublie bien sûr pas non plus la réouverture de la Route du Glèbe, qui avait été en grande partie détruite en raison d'importantes inondations. Je ne pourrais pas faire preuve d'exhaustivité sans écrire plusieurs pages, tant l'été a été riche et varié. Il est particulièrement réjouissant de remarquer que nos sociétés locales se portent bien et qu'elles continuent de proposer des activités à notre population. Merci !

Si l'été nous a permis de retrouver quelque peu notre insouciance de la période « pré-COVID », l'automne et l'hiver arrivent à grands pas, et avec eux leur lot de nouvelles problématiques. Les effets de la guerre en Ukraine sont désormais connus, notamment s'agissant de l'approvisionnement énergétique. Si cette question est en grande partie traitée par les autorités fédérales et cantonales, le Conseil communal se chargera d'analyser les mesures à prendre. Nous ne manquerons pas d'informer la population, à l'instar de ce qui a été fait cet été s'agissant des mesures de restriction de l'utilisation d'eau.

Au niveau du Conseil communal, Fabien Schafer a accepté de poursuivre son mandat de Conseiller communal jusqu'au 31 décembre 2022. J'aurai l'occasion d'y revenir dans l'édition du mois de décembre. Néanmoins, il est important pour moi de souligner son implication extrêmement importante depuis le début de cette législature : mise en œuvre de l'optimisation de l'administration communale, définition du plan de législature, accompagnement et soutien aux Dicastères dans les affaires courantes et dans les projets, représentation de la Commune au niveau de diverses associations régionales, et cetera. Le Conseil communal se joint à moi pour remercier vivement notre Syndic partant pour tout le travail effectué depuis ce début de législature !

En me réjouissant de pouvoir vous rencontrer lors d'un événement, au détours d'un chemin de balade giblousien ou à une autre occasion, je vous souhaite un bel automne.

Julien Gremaud
Syndic



SOMMAIRE

Mot du syndic	3
Politique communale	6
Finances	6
Facturation des impôts.....	6
Recommandations et divers.....	7
Ordre public – Sécurité – Service du feu.....	8
Les sapeurs-pompiers vous attendent, engagez-vous !	8
Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse.....	10
Extension de l'école de Rossens – Pose de la première pierre	10
Girons 2022 – Remerciements des élèves de Corpataux-Rossens.....	12
Culture – Sport – Loisirs.....	12
Mérite sportif 2022	12
Prix culturel 2022	13
Energie	13
Economiser l'énergie au quotidien	13
Le Conseil général.....	14
Membres du Conseil général	14
Cercle de Le Glèbe	14
Informations de l'administration	15
Postes mis au concours.....	15
Sapins de Noël	16
Noël des aînés.....	16
Fête Nationale	16
Bibliothèque régionale du Gibloux.....	17
Nuit du Conte 2022	17
Ludothèque du Gibloux.....	17
Nuit du jeu.....	17
Ecole maternelle La Maison des Petits	18
Soirée des sorcières	18
Ecole maternelle La Chrysalide.....	18
Informations générales	19
Gibloux Solidaire.....	19
Recherche de bénévoles	19
Mouvement des Aînés Fribourg (MDA Fribourg)	20
Association de parents de la région de Gibloux – APRG	20
Contrôle des champignons	21
Stop Suicide.....	22

FINANCES

Facturation des impôts

Acomptes 2022

Les bulletins de versement envoyés à la fin mai 2022 sont destinés au paiement de vos acomptes d'impôt 2022. Comme par le passé, vous pouvez choisir un règlement en 9 acomptes mensuels (de fin juin à fin février selon le calendrier annoncé dans le bulletin communal de mars 2022) ou en un seul versement.

Les coefficients d'impôts sont :

- **Impôt communal 2022** : **85 % sur le revenu et la fortune**
- **Impôt paroissial 2022 de Corpataux-Magnedens** : **9 % sur le revenu et 10 % sur la fortune**
- **Impôt paroissial 2022 de Farvagny** : **8 % sur le revenu et sur la fortune**
- **Impôt paroissial 2022 de Le Glèbe** : **10 % sur le revenu et sur la fortune**
- **Impôt paroissial 2022 de Rossens** : **8 % sur le revenu et 10 % sur la fortune**
- **Impôt paroissial 2022 de Vuisternens-en-Ogoz** : **Traité par la Paroisse**

Comment les acomptes ont-ils été calculés ?

Le montant des acomptes est calculé sur la base de la cote de la dernière taxation fiscale connue (impôt 2020 pour la plupart des contribuables). Il est de la responsabilité des contribuables de vérifier qu'ils ont reçu des acomptes d'impôts et que le montant des acomptes correspond à leur situation fiscale actuelle. Si tel n'est pas le cas (par ex. revenu antérieur extraordinaire, modification durable de l'activité en 2022), vous avez la possibilité de contacter le Service des finances (Tél. 026 552 59 05 ou finances@commune-gibloux.ch) afin d'adapter vos acomptes. En cas d'augmentation de vos revenus, ceci vous évitera de devoir payer un montant important en une fois lors de l'établissement du décompte final.

A quelle date vais-je recevoir le décompte final de mes impôts ?

Avec l'introduction de la taxation annuelle, l'impôt 2022 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2022. Aussi, ce ne sera qu'à partir de 2023, après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2022, que le Service des finances pourra établir, sur la base des indications du Service cantonal des contributions, le décompte du solde de l'impôt 2022.

Et les intérêts ?

Un intérêt compensatoire est calculé sur le solde dû (acomptes versés insuffisants) lorsque le décompte est établi après le 30 juin de l'année suivante. Pour l'année fiscale 2022, le taux de l'intérêt compensatoire est de 0.0 %. Si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur au taux de 3.0 % sera accordé sur les montants remboursés. Nous appliquons les mêmes taux que le Service des contributions.

A quoi sert le bulletin intitulé « Acompte volontaire 2022 » ?

Lorsque vous remplirez votre déclaration 2022, au début de l'année 2023, vous pourrez calculer votre revenu et votre fortune imposables 2022. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps pour compléter le versement de vos acomptes 2022, afin de limiter le montant à payer au moment de l'établissement du décompte et afin d'éviter ou réduire la facturation d'intérêts compensatoires le cas échéant. A cet effet, un bulletin de versement, intitulé « Acompte volontaire année 2022 », à compléter à votre convenance, est joint à l'envoi des acomptes.

Ordre de paiement permanent

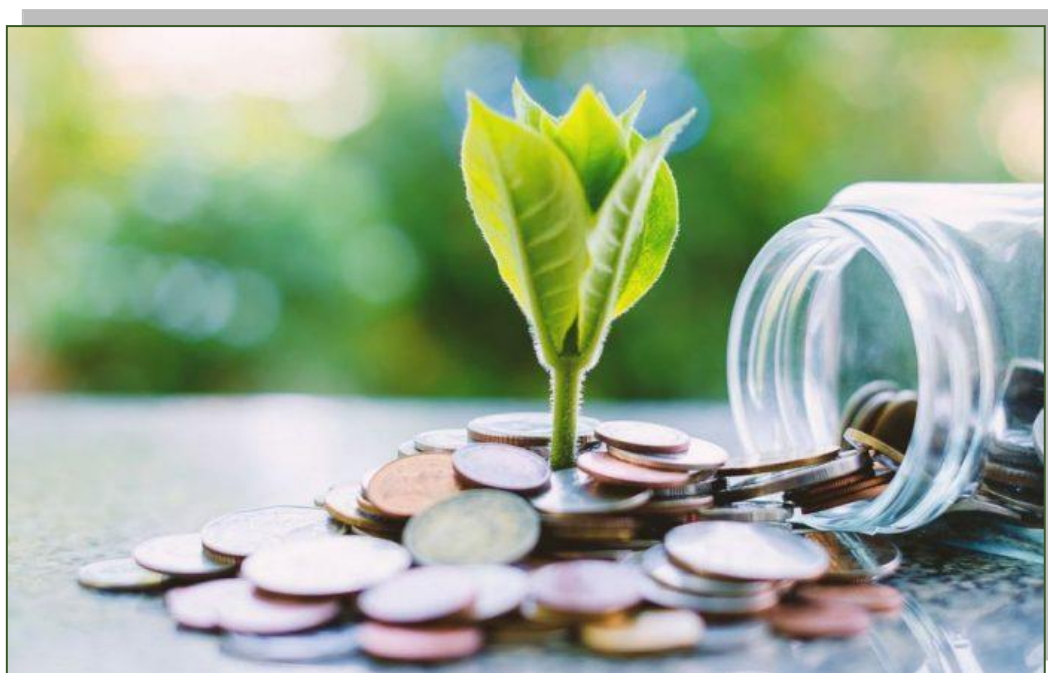
Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez modifier chaque année l'ordre permanent en précisant bien l'année pour laquelle les versements sont à effectuer (joindre les bulletins de versement qui sont codifiés). En effet, il est important que vos versements soient mis en compte sur la « bonne » année.

Recommandations et divers

Pour vos paiements, nous vous prions d'utiliser exclusivement les bulletins de versement QR joints aux factures qui vous sont adressées et de saisir ou scanner toutes les données de codage en cas de paiement par e-banking, faute de quoi le montant versé ne sera pas attribué correctement lors de la reprise automatique des paiements par notre système informatique. Nous vous rappelons que, suite à la phase de transition effectuée ces derniers mois, les anciens bulletins de versement de type BVR ne sont plus traités depuis le 1^{er} octobre 2022 et sont refusés par les instituts financiers, seuls étant acceptés les bulletins de versement QR qui ont dû être mis en place par tous les émetteurs de factures.

Lorsque les circonstances le justifient, un arrangement peut être accordé pour le paiement d'une facture, sur demande écrite, et moyennant intérêts (au taux actuel de 1.5 %) et frais facturés en sus (actuellement Fr. 20.00 dès 6 mensualités, voir document « Emoluments de chancellerie » publié sur notre site internet <https://www.commune-gibloux.ch>).

Par ailleurs, nous nous référons aux communications figurant au verso des factures. En particulier, nous soulignons que le délai de contestation des factures est de 30 jours dès réception.



ORDRE PUBLIC – SÉCURITÉ – SERVICE DU FEU

Les sapeurs-pompiers vous attendent, engagez-vous !

**SAPEURS
POMPIERS**



**LE SENS
DE L'ENGAGEMENT**

PASSEZ À L'ACTION !



www.118-info.ch

VOUS AIMEZ L'ACTION ? VOUS AVEZ ENVIE DE
VOUS ENGAGER POUR LA SOCIÉTÉ ?

BIENVENUE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES !

Ouvert à toutes et à tous

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

Formation de base

Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Critères de recrutement

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Bon à savoir

Un sapeur-pompier effectue en moyenne 9,5 heures d'interventions par année. En plus de celles-ci, il doit également prendre part à plusieurs exercices et formations continues chaque année afin de maintenir ses connaissances à jour.

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

DATE :

JEUDI

3 NOVEMBRE 2022

LIEU :

**CASERNE LA PLUS
PROCHE DE CHEZ
VOUS**

(LISTE SUR

WWW.118-INFO.CH)

LES SAPEURS-
POMPIERS

VOUS ATTENDENT !

AFFAIRES SCOLAIRES – STRUCTURES DE GARDE – ENFANCE ET JEUNESSE

Extension de l'école de Rossens – Pose de la première pierre

La cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu à Rossens, le vendredi 8 juillet 2022, dans le cadre du projet d'extension de l'école.

Le site accueillera l'ensemble des infrastructures de l'Etablissement scolaire de Corpataux-Magnedens/Rossens lors de l'année scolaire 2023/2024. L'extension du bâtiment comportera 13 salles de classe, de nombreuses salles annexes (enseignement spécialisé et autres soutiens) et une salle multifonctions (salle St-Rémy).

Dans la continuité de ces travaux, une réfection complète du bâtiment secondaire sera effectuée. Ce dernier accueillera principalement les classes enfantines (1H-2H) ainsi que les services de logopédie, psychologie et psychomotricité.



Les travaux ont débuté cet été et dureront une quinzaine de mois. Toutes les mesures d'accompagnement ont été prises afin de minimiser l'impact sur le site qui continue à accueillir une partie des classes de l'Etablissement, en partie dans des pavillons provisoires.





La cérémonie a été menée par l'ensemble des enfants de l'Etablissement de Corpataux-Magnedens/Rossens. Après avoir commencé à creuser à l'endroit de l'extension de l'école, les enfants ont présenté leurs différents messages qu'ils ont placés dans des capsules qui ont été enterrées. La cérémonie s'est terminée par une prestation chorale.





Photos : Clara Nungässer

Girons 2022 – Remerciements des élèves de Corpataux-Rossens

« Nous sommes allés tester les jeux des GIRONS le vendredi 24 juin. Nous avons beaucoup aimé cette journée, surtout le jeu beox, la botte qui transpire. Nous avons bien rigolé. Nous avons également adoré le jeu « Immobile en avant les histoires ». Nous étions ridicules dans ces habits trop grands mais c'était drôle. Malheureusement, il a plu et nous n'avons pas pu faire tous les jeux.

Nous voulons remercier la jeunesse qui a adapté les jeux pour nous. Il y avait aussi un bar un sirop, c'était trop cool. Les membres de la jeunesse ont toujours été gentils avec nous et nous ont bien accueillis. Nous n'oublierons jamais cette journée merveilleuse. »

Les élèves de Corpataux-Rossens

CULTURE – SPORT – LOISIRS

Mérite sportif 2022

Nous vous rappelons que **les dossiers de candidature pour l'édition 2022 du Mérite sportif sont à envoyer à la commune jusqu'au 31 décembre 2022.** Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : www.commune-gibloux.ch.



Prix culturel 2022

Nous vous rappelons que **les dossiers de candidature pour l'édition 2022 du Prix culturel sont à envoyer à la commune jusqu'au 31 décembre 2022**. Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : www.commune-gibloux.ch.



ENERGIE

Economiser l'énergie au quotidien

LES GESTES MALINS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

LAVAGE

- JE FAIS FONCTIONNER L'ÉQUIPEMENT QUAND IL EST PLEIN SANS LE SURCHARGER
- JE PRIVILÉGIE LES PROGRAMMES ECO (40°C)
- JE NETTOIE RÉGULIÈREMENT LES FILTRES
- JE PROFITE DES HEURES CREUSES SI JE SUIS ABONNÉ(E)
- JE LAVE À 30°C AU LIEU DE 60°C = 50 % D'ÉCONOMIE

CUISSON

- J'UTILISE UNE TAILLE DE CASSEROLE ADAPTÉE AU FOYER DE CUISSON
- JE PRIVILÉGIE LA CUISSON À L'ÉTOUFFÉE
- JE VÉRIFIE L'ÉTAT DES JOINTS DE MON FOUR
- L'INDUCTION = 50 % D'ÉCONOMIE PAR RAPPORT À LA FONTE
- TEMPS MAXIMUM DE PRÉCHAUFFAGE D'UN FOUR = 10 MINUTES

FROID

- J'INSTALLE L'APPAREIL LOIN DES SOURCES DE CHALEUR
- 5 MM DE GIVRE DANS LE CONGÉLATEUR = 30 % DE CONSOMMATION EN PLUS
- J'ENLÈVE LES EMBALLAGES INUTILES
- JE LAISSE REFROIDIR LES PLATS CHAUDS À L'EXTÉRIEUR
- T° IDÉALES DE CONSERVATION : RÉFRIGÉRATEUR = +5°C CONGÉLATEUR = -18°C

Pour des astuces supplémentaires, consultez notre site internet www.commune-gibloux.ch

Liens utiles : <https://www.groupe-e.ch/fr/penurie-energie/les-bons-gestes>
<https://www.suisseenergie.ch/programmes/stop-gaspillage/menages-privés/>

LE CONSEIL GÉNÉRAL

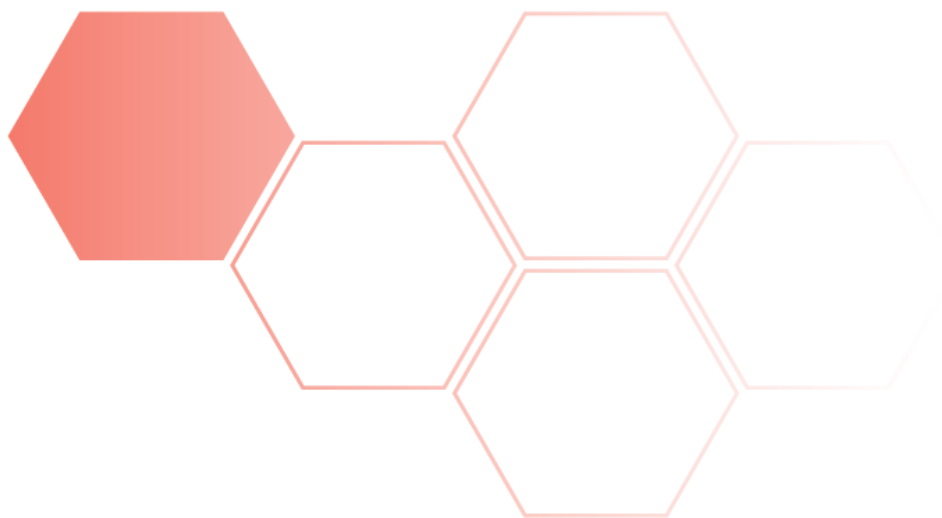
MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Cercle de Le Glèbe

A la suite de la démission de Mme Catherine Behnke Gouzon pour raisons personnelles, M. Etienne Michel a été élu au Conseil général pour le Cercle de Le Glèbe. M. Michel remplacera également Mme Behnke Gouzon au sein de la commission de la culture.

Dates des prochaines séances :

- Lundi et mardi 5 et 6 décembre 2022



INFORMATIONS DE L'ADMINISTRATION

POSTES MIS AU CONCOURS

La Commune de Gibloux recherche pour sa Section des affaires scolaires et extrascolaires plusieurs

Auxiliaires en accueil extrascolaire

Mission

- aider les responsables à accueillir et encadrer des enfants de la 1H à la 8H durant les heures d'ouverture de l'accueil extrascolaire ;
- accompagner les enfants dans les différentes activités ;
- collaborer avec les différents partenaires.

Profil demandé

- disponible les midis entre 11h00 et 14h00 et/ou les fins de journée entre 15h00 et 18h30 ;
- personne avenante, consciencieuse ;
- apte à travailler en petite équipe ;
- avec ou sans formation d'intervenante en accueil extrascolaire.

Taux d'occupation : variable, à l'heure et sur appel.

Entrée en fonction : à convenir

Nous attendons votre dossier de candidature **jusqu'au 25 octobre 2022** à l'adresse suivante : secteur.rh@commune-gibloux.ch avec mention « Auxiliaire AES ».

Un extrait spécial du casier judiciaire sera exigé pour valider l'engagement.

Nous garantissons la totale confidentialité de votre offre. Il sera donné suite uniquement aux dossiers correspondant au profil requis.

Pour des renseignements complémentaires, Mme Antoinette Clerc (Cheffe de la section des affaires scolaires et extrascolaires) se tient à votre disposition au 026 552 59 04.



SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël aura lieu **le samedi 10 décembre 2022**.

De plus amples informations figureront dans le bulletin communal du mois de décembre prochain.



NOËL DES AÎNÉS

Nous vous annonçons d'ores et déjà les dates relatives au Noël des Aînés 2022 :

- Le Glèbe Samedi 3 décembre 2022
- Corpataux-Magnedens Jeudi 8 décembre 2022
- Farvagny Dimanche 4 décembre 2022
- Vuisternens-en-Ogoz Dimanche 11 décembre 2022
- Rossens Dimanche 11 décembre 2022



Les personnes concernées recevront une invitation personnelle en temps utile, avec les renseignements de détail.

FÊTE NATIONALE

La manifestation de la Fête nationale 2022 s'est déroulée à Corpataux et a connu un joli succès. Nous remercions la Société de Tir au Petit Calibre qui a organisé cette manifestation avec réussite !

L'orateur de la soirée était M. Claude Gummy, Directeur adjoint de l'ORS Suisse et Directeur opérationnel pour le mandat de Fribourg.



BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DU GIBLOUX

Nuit du Conte 2022



Bibliothèque régionale
du Gibloux

Nuit du conte 2022

La bibliothèque régionale du Gibloux se réjouit de vous annoncer la prochaine nuit du conte

Vendredi 11 novembre 2022, sur le thème

Métamorphoses

Vous trouverez toutes les informations sur notre site www.biblio-gibloux.ch dès la mi-octobre.



LUDOTHÈQUE DU GIBLOUX

Nuit du jeu

Nuit du jeu



Le 31 octobre 2022 (dès 19h)

Farvagny

Salle communale



Chacun amène :

De la vaisselle pour soupe, crêpes, pâtisseries ...
Pensez aux verres !

Boissons – Petite restauration
Soupe offerte

Nous vous attendons nombreux, en famille, seul ou en groupe

Entrée libre

Org. : Ludothèque du Gibloux

ECOLE MATERNELLE LA MAISON DES PETITS

Soirée des sorcières

SOIRÉE DES SORCIÈRES
À ROSSENS
(Pavillon communal)



SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 DÈS 18H00

Les Sorcières de «La Maison des Petits» vous concocteront une soupe digne d'Halloween dans une ambiance un peu effrayante!!!
Nous comptons sur vos talents de pâtissier(ère) !

Déguisements bienvenus ! N'oubliez pas vos lumières (changement d'heure).

Merci d'avance pour votre soutien à l'Association de la Maison des Petits !

ECOLE MATERNELLE LA CHRYSALIDE

Ecole maternelle "La Chrysalide"



L'école maternelle La Chrysalide, Route du Jordil 10 à Rossens, accueille des enfants dès 2 ans jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h15 à 11h15 et le lundi de 13h30 à 16h30

Attention, il ne reste plus beaucoup de place !!!

Inscriptions et informations par mail à : lachrysalide.maternelle@gmail.com

Site internet : www.la-chrysalide.ch



Responsable : Belinda Bossy
Sur-Carro 14, 1727 Corpataux

INFORMATIONS GÉNÉRALES

GIBLOUX SOLIDAIRE

Recherche de bénévoles

L'Association



ENVIE D'ÊTRE SOLIDAIRE ?

Nous recherchons des

BÉNÉVOLES



Pour plus de renseignements :

Téléphone : 079 370 15 60
Lu-me-ve de 09h00 à 11h30

Email : contact@giblouxsolidaire.ch
www.giblouxsolidaire.ch

Mouvement des Aînés Fribourg (MDA Fribourg)



Tournée des 35 ans du MDA Fribourg avec le chœur d'enfants Les Ménestrels le mercredi 23 novembre 2022 à 14h Salle communale de Farvagny

Le Mouvement des Aînés Fribourg (MDA Fribourg) fête, en 2022, ses 35 ans d'existence et effectue, en collaboration avec Pro Senectute Fribourg, une tournée dans 4 endroits du canton les mercredis de novembre. Pour plus de détails sur cette tournée et le MDA Fribourg, visitez www.mda-fribourg.ch.

Le **mercredi 23 novembre 2022**, la chorale du MDA Fribourg est invitée par Gibloux Solidaire à présenter un concert intergénérationnel avec le chœur d'enfants Les Ménestrels de Farvagny.

Direction : Marie-Josée Monney et Annaëlle Désert. Durée 1h. Entrée gratuite, collecte à la sortie.

ASSOCIATION DE PARENTS DE LA RÉGION DE GIBLOUX – APRG

L'APRG est une structure indépendante qui :

- est un espace d'écoute, de réflexion et de formation pour les parents et enfants.
- fait le lien entre les parents, l'école et les structures extra-scolaires et spécialisées.
- offre des cours / formations / conférences en lien avec les thématiques qui touchent les enfants de la 1H à la 11H.

APRG

Association de Parents de
la Région de Gibloux

***Venez découvrir notre nouvelle offre de cours
dès septembre :***

*Self défense filles – Dessin Manga – Kung Fu
Cosmétiques naturelles – Cours smartphones
ainsi que des conférences pour adultes*

Consultez notre site internet refait à neuf et devenez membre !

aprg.ch

Contrôle des champignons



De début **AOUT** à fin **OCTOBRE**

M. Georges Steiner effectuera le contrôle des champignons à :

VUISTERNENS-EN-OGOZ

Chez Doudou à la route de Bulle 15

**le mercredi et dimanche
de 18h00 à 19h00**

Tous les autres jours, M. Steiner est disponible dès 17h00 à son domicile à la Rue des Moines, à Romont au 079 / 654 15 21.

Le contrôle est gratuit pour les habitants de la commune de Gibloux. Celui-ci se déroulera selon les mesures de protection recommandées par le Conseil fédéral.

Organisation

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
VUISTERNENS-EN-OGOZ**



Campagne STOP SUICIDE 2022 : les professionnel.le.s sont #LÀPOURTOI



Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir pour le prévenir ! Ainsi chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI. Cette dernière est toujours lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide, le 10 septembre.

De nombreuses personnes ont des *a priori* sur les psys, la thérapie et les soins en santé mentale. C'est pourquoi cette année STOP SUICIDE a décidé, via des micros-trottoirs et des capsules-vidéos, de donner la possibilité à des jeunes de s'exprimer sur ce sujet, et à des professionnel.le.s (psychiatre, infirmier.e.s psy, répondant.e.s de la helpline 147...) de leur répondre et d'expliquer leur travail et la diversité des ressources d'aide vers lesquelles se tourner. Cette campagne sur les réseaux sociaux permettra aux jeunes et à leur entourage de mieux connaître ces précieux soutiens et d'être plus à même d'y faire appel.

La campagne #LÀPOURTOI, c'est aussi un programme d'événements en Suisse romande tout au long des prochains mois. En effet, l'association organise et participe à des événements culturels ou sportifs, dans le but de délivrer son message de prévention en s'intégrant au quotidien des jeunes.

Le 16 novembre en fin de journée aura lieu une de nos fameuses soirées SLAM. Après le succès de celles de Genève et Lausanne, nous nous déplacerons cette fois-ci à Neuchâtel, au Théâtre du Pommier, pour un événement plein de poésie. En outre, STOP SUICIDE organise le 20 novembre son tournoi annuel de volleyball au Petit-Lancy, où des équipes mixtes s'affronteront, toujours dans le fair-play. Et la grande soirée Stand Up sera de retour le 3 février 2023 au Bâtiment des Forces Motrices (GE) avec des stars de l'humour incontournables. Menée par Bruno Péki, notre ambassadeur, elle vous permettra de débiter 2023 dans les rires et la légèreté.

Plusieurs représentations de notre pièce de théâtre interactive, en collaboration avec le Théâtre Anou, sont aussi prévues cet automne. Cette création nous permet d'aborder le thème de la santé mentale auprès des jeunes d'une manière dynamique et par les pairs, grâce aux supers performances de jeunes comédien.ne.s. Les deux prochains spectacles auront notamment lieu le 14 octobre à Lancy (GE) et le 16 octobre à l'UNIL (VD) !

Retrouvez les vidéos de la campagne et toutes les informations sur les événements sur Instagram, Facebook, stopsuicide.ch et, nouveauté 2022, TIK-TOK !

Si commander du matériel de campagne (flyers, affiches, etc.) ou organiser une représentation de la pièce près de chez vous vous intéresse, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site (stopsuicide.ch) ou à envoyer un mail à projet@stopsuicide.ch.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

Adresses et horaires des services

Administration communale
Route de Fribourg 5
Case postale 70
1726 Farvagny

Service/Secteur

Secrétariat général T 026 552 59 02
administration@commune-gibloux.ch

Contrôle de l'habitant T 026 552 59 03
habitant@commune-gibloux.ch

Administration scolaire et extrascolaire T 026 552 59 04
admin_scolaire@commune-gibloux.ch

Service des finances T 026 552 59 05
finances@commune-gibloux.ch

Service technique T 026 552 59 06
technique@commune-gibloux.ch

Police des constructions T 026 552 59 07
constructions@commune-gibloux.ch

Permanence technique **079 545 96 99**

Service des forêts

Route de la Pépinière 20 T 026 552 59 08
1696 Vuisternens-en-Ogoz M 079 413 55 40
forets@commune-gibloux.ch

Service social du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 60
1728 Rossens
service.social@commune-gibloux.ch

Service officiel des curatelles du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 63
1728 Rossens
Adresse postale:
Case postale 62, 1726 Farvagny
service.curatelles@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	15h00-19h00
Mardi	fermé	14h00-17h00
Mercredi	8h30-11h30	14h00-17h00
Jeudi	8h30-11h30	14h00-17h00
Vendredi	8h30-11h30	14h00-16h00

Veille de fête **jusqu'à 16h00**

Horaires d'ouverture

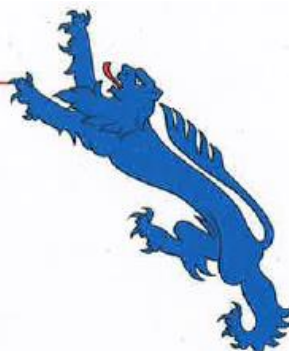
Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

**Permanence téléphonique tous les matins
de 8h15 à 11h30**

Impression: Canisius SA, Fribourg
Imprimé sur du papier 100% recyclé



printed in
switzerland